



FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOCATION D'ESPACE —À L'USAGE DES FILIALES SEULEMENT

1. GÉNÉRALITÉS

Client :

Nom du client effectuant la location : _____

Date(s) & heure(s) demandées : _____

Méthode de paiement (comptant, chèque, carte de crédit, autre) : _____

Dépôt (si requis) effectué le (date) : _____ Paiement complet effectué le (date): _____

Événement :

Type d'événement, p. ex. réunion, collecte de fonds, événement spécial, etc. _____

Nombre d'invités attendus : ____ Ouvert au public ou sur invitation seulement : ____ Y aura-t-il des médias ? _____

S'il y a un conférencier invité, nom/titre/affiliation de la personne : _____

Lieu (si plus d'un endroit de la filiale est disponible) : _____

Exigences particulières (barman(s), sonorisation, repas ou utilisation de la cuisine si disponible, etc. :) _____

Besoins des clients (accès pour fauteuils roulants, ascenseur, etc.) _____

2. RÉSERVATION DE GROUPE

Nom de l'organisme sans but lucratif ou de l'entreprise : _____

Local ou national : _____

S'il n'est pas bien connu, brève description du groupe (but, mandat, etc.) _____

S'il s'agit d'un organisme de bienfaisance, numéro d'enregistrement de celui-ci _____

Site Web du groupe : _____

Personne-ressource _____

Numéro de téléphone _____ Courriel : _____

3. RÉSERVATION INDIVIDUELLE

Personne-ressource : _____

Adresse sur les médias sociaux : _____

Numéro de téléphone _____ Courriel : _____

Objet de la réservation : _____

S'il s'agit d'un hommage (anniversaire, mariage, retraite, célébration de la vie) : nom du récipiendaire ou de la ou des personne(s) clé(s) _____

4. LISTE DE CONTRÔLE POUR LA PRÉSÉLECTION — GROUPE OU INDIVIDU

Client régulier/répété Nouveau client

Client régulier/répété

- Client ayant déjà fait l'objet d'une vérification
- Aucune nouvelle information préoccupante
- Nouvelle information préoccupante
 - Recherche sur le Web effectuée, y compris la vérification des médias
 - le personnel de la filiale et/ou les bénévoles ont été consultés, et/ou
 - Vérification policière complétée, s'il y a lieu

Nouveau client (de réputation inconnue et/ou douteuse) :

- Recherche complétée sur le groupe/individu, au besoin
 - Recherche sur le Web complétée, y compris la vérification des médias
 - Le personnel de la filiale et/ou les bénévoles ont été consultés, et/ou
 - Le comité exécutif de la filiale a été consulté, et/ou
 - La Direction provinciale a été consultée et/ou
 - La Direction nationale a été consultée et/ou
 - Vérification auprès d'autres organismes externes, p. ex. un organisme gouvernemental
 - Vérification policière complétée, s'il y a lieu

Si client de nature politique — vérifiez bien :

- Le client comprend que la tenue d'une réunion ne constitue pas une approbation de la Légion.
- Le client n'affichera pas d'enseignes de parti sur les lieux de la Légion, mais des affiches directionnelles, p. ex. sur une porte ou dans un couloir, sont acceptables.
- Aucune information préoccupante

5. STATUT DE LA RÉSERVATION — COCHEZ UNE SEULE CASE

Les opinions du groupe ou de l'individu, ainsi que les objectifs et la nature de l'événement, sont conformes aux Articles de foi des membres fondateurs de la Légion royale canadienne, aux Statuts généraux, et à la politique sur les groupes haineux.

Les opinions du groupe ou de l'individu, ainsi que les objectifs et la nature de l'événement, vont à l'encontre des Articles de foi des membres fondateurs de la Légion royale canadienne, des Statuts généraux, et de la politique sur les groupes haineux. (Voir encadré ci-dessous). **Location refusée.**

Contrôles et formulaires remplis par : _____ Signature : _____

Date : _____

« La Légion royale canadienne ne cautionne ni ne tolère aucun groupe ou organisation dont les opinions ou actions sont contraires à ses valeurs et à celles de la nation canadienne. Les valeurs de tout groupe avec qui la Légion entretient des rapports doivent refléter, et s'aligner avec, [les Articles de Foi de ses membres fondateurs et ses Statuts généraux](#).

Par conséquent, aucune filiale ou direction de la Légion ne peut s'affilier de quelque façon que ce soit à un groupe ou à une organisation qui fait, ou contribue à, la promotion de la haine ou de la violence en fonction de l'ethnie, de la religion, du genre, de l'orientation sexuelle ou de tout autre critère social. Cela s'applique aussi bien à leur soutien à tout groupe affilié à de telles organisations.

Tout membre de comité exécutif de direction et de filiale, et les membres de la Légion doivent utiliser un rigoureux discernement pour assurer le respect de cette politique. La décision finale quant à ce qui constitue un groupe frappé d'interdiction revient à la Direction nationale et dictera la conduite à suivre.

Toute filiale ou direction ayant des doutes sur les antécédents d'un groupe ou son aptitude à s'associer avec la Légion verra à consulter sa direction provinciale ou la Direction nationale.

Tout manquement à cette politique est passible d'une peine pouvant aller jusqu'au renvoi en vertu de l'Article III des Statuts généraux de la Légion. »